



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 février 2018

COMMUNIQUER AVEC : Relations avec les médias
613 782-8782

La croissance inclusive peut passer par l'innovation, selon la première sous-gouverneure Wilkins

Montebello (Québec) – L'économie numérique est porteuse d'une amélioration du niveau de vie en général, mais elle pourrait faire des laissés-pour-compte, a déclaré aujourd'hui la première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins, devant des délégués des pays du G7.

« Les progrès technologiques sont appelés à renforcer la croissance économique, mais les facteurs associés qui ont contribué à la montée des inégalités par le passé sont toujours d'actualité », a indiqué M^{me} Wilkins lors du Symposium du G7 sur l'innovation et la croissance inclusive, coorganisé par la Banque du Canada. « Cette situation n'a rien d'inéluctable. En pensant différemment dans des domaines clés, nous pourrons parvenir à des décisions qui atténueront les effets indésirables de l'innovation, sans toutefois l'étouffer. »

Dans son discours, la première sous-gouverneure a présenté en quoi l'innovation avait profité de manière disproportionnée aux travailleurs qualifiés et à ceux du savoir et avait contribué à précariser davantage les emplois des autres travailleurs. L'innovation a également accru la concentration du marché et conduit à l'essor d'entreprises « phares ». Ces tendances ont suscité chez beaucoup de gens des inquiétudes au sujet de leur avenir. Alors que les inégalités de revenus augmentent dans de nombreux pays, la confiance s'est effritée à l'égard du cadre de coopération internationale, dans des domaines tels que les politiques de commerce extérieur et la réglementation du secteur financier.

Pour atténuer les effets négatifs des progrès technologiques, les décideurs publics doivent formuler et appliquer de meilleures stratégies qui aideront à former une main-d'œuvre dynamique possédant les compétences adaptées aux emplois offerts. Ils doivent également trouver des moyens efficaces d'exercer un « contrôle de la puissance du marché, plus précisément de la puissance conférée par la maîtrise des données des consommateurs », a fait valoir M^{me} Wilkins.

De plus, ils devront gérer les risques opérationnels, y compris les cyberrisques, que les tiers qui fournissent des services numériques peuvent faire peser sur le système financier.

« Les décideurs publics eux-mêmes doivent apprivoiser les nouvelles technologies », a ajouté la première sous-gouverneure. « Plus nous comprendrons ces technologies, plus les orientations que nous adopterons seront adéquates. »